

Predrag Matvejić
Faculté des Lettres, Zagreb

La Révolution française et la naissance du discours national en Europe

L'auteur se propose d'éclairer la naissance d'un nouveau *discours national* relevant de la prise de parole révolutionnaire ainsi que les formes variées de ce discours qui se répandent en Europe. Nous faisons valoir en même temps les différences de la notion de *nation* (chez Sieyès, Mirabeau ou Marat, par exemple) et de celle de *peuple* (chez Robespierre, Hébert, Babeuf etc.) de même que le clivage qui s'opère, au cours de la Révolution et après les événements révolutionnaires, entre le *discours national* et le *discours social*. Nous observons ce clivage plus particulièrement au sein des *cultures nationales* qui s'affirment en Europe.

Le bicentenaire de la Révolution française aura été l'occasion de débattre sur un mode nouveau maintes choses anciennes. On a souvent traité de l'influence des événements révolutionnaires sur le langage, et du langage même de la Révolution, dans les études historiques, philologiques ou littéraires. Le rôle de la presse dans la Révolution, la formulation ou la diffusion des messages révolutionnaires sont suffisamment connus. Des catalogues des journaux, affiches ou brochures ont été dressés à maintes reprises. La tâche n'en est pas pour autant achevée: les moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui permettent de déterminer d'une manière plus précise les quantifications ou les fréquences des différents énoncés, variant d'une période à l'autre, leurs modes d'articulation et de transmission, propres à telle situation ou à tel auteur.

Les formes nouvelles des discours révolutionnaires ont été généralement traitées comme des questions de langue et de vocabulaire ou, plus récemment, dans leurs rapports avec l'imaginaire de la Révolution. Les changements survenus dans les relations entre le pouvoir et les citoyens, le nouveau statut de l'orateur, sont définis le plus souvent par l'historiographie traditionnelle en tant que faits ou événements. Il semble plus utile d'examiner, sous un autre éclairage, les modalités de la prise de parole, les instances mêmes du discours, le niveau et le degré de sa constitution et de sa réception, ses aspects et ses destinations. Cela permettrait de circonscrire plus particulièrement

un *discours national* en train de s'élaborer, sa fusion avec un *discours social* analogue ou parallèle. Ces phénomènes peuvent être commentés dans le cadre de la Révolution française, de même que dans le contexte de ses conséquences en Europe.

La convocation des Etats généraux, à laquelle Louis XVI se décida, contraint par les circonstances, en envoyant le 24 janvier 1789 la fameuse *Lettre* à ses sujets, les appelant «à concourir aux élections des députés qui doivent former cette grande et solennelle assemblée», représente essentiellement une reconnaissance de fait du Tiers état: une véritable consultation des représentants de la nation ou la reconnaissance de leur représentativité n'étaient pas à l'ordre du jour. Par sa forme, cette *Lettre* ne s'écarte guère des modèles de l'ordonnance monarchique, bien que son contenu laisse percer quelques nouveaux accents: «Sa Majesté a désiré que des extrémités de son royaume et des habitations les moins connues, chacun fût assuré de faire parvenir jusqu'à elle ses vœux et ses réclamations». Le Tiers état obtient environ un millier de représentants de plus qu'en 1614, date de la dernière convocation des Etats généraux: chacun de ses membres, âgé de plus de 25 ans et inscrit sur le rôle des impositions, aurait pratiquement le droit de voter. On voit ainsi s'ouvrir un accès considérablement plus large à la scène publique, à la vie nationale et sociale. Dans un Etat centralisé par la monarchie absolue, la présence de la province dans la capitale, à Versailles et à Paris, prend une signification particulière.

L'écrit de l'abbé Sieyès *Qu'est que le Tiers état?* (fin 1788) comporte des éléments d'un discours critique dont on perçoit le germe chez les encyclopédistes, de même que ses interventions ultérieures, contribuant à ce que les Etats généraux changent de nom et se transforment en Assemblée nationale. (Le jugement de Rivarol selon lequel il «a décidé de la Révolution en l'écrivant, et il l'a prouvée en se faisant lire» est à peine exagéré.) Dans son cas, le lien du discours politique et de l'action est essentiel: plus que tout autre Sieyès a senti, dès le début de la Révolution, «le caractère artistique de la création politique» (Bernard Groethuysen). Dans les oeuvres des orateurs et publicistes les plus importants il s'agit, incontestablement, de certaines formes de création, peut-être même d'une création artistique, qu'il faut pourtant ranger là où est sa place: tels sont les accents les plus pathétiques et les pages les plus lucides de Mirabeau, Marat ou Desmoulins, Condorcet, Danton ou Saint-Just et quelques autres encore. Le présent essai est motivé par la lecture de leurs discours et tente, à son tour, de proposer une lecture des discours révolutionnaires.

Sous l'Ancien régime il existait une opinion publique qu'avaient formée la libre pensée, les philosophes, l'*Encyclopédie*. En défendant Calas, Voltaire se tournait vers un public et demandait son approbation. A Bordeaux, Grenoble ou en Bretagne, les parlementaires parlaient à leurs provinces. L'Assemblée nationale s'adresse au peuple lui-même, à la nation dans son ensemble. Divers ouvrages historiques décrivent les procédés, l'urgence ou le rythme avec lesquels les paroles prononcées parviennent sur la place publique et s'y répercutent: journaux, affiches et brochures, journalistes et publicistes, imprimeurs et colporteurs («la vocifération nationale»). Entre la parole et l'écrit politiques s'établissent des relations beaucoup plus immédiates qu'auparavant. Le publiciste acquiert une signification plus déterminée par rapport au journaliste. (Cette appellation, soit dit en passant, franchira les frontières françaises et désignera dans les langues germaniques et slaves, sous les noms de *Publicistik* ou de *publicistika*,

terme qui n'est pas usité en France, certaines formes et pratiques d'écriture ou de journalisme d'idées.) La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* postule et garantit (dans son article XI) le droit à la liberté d'expression pour lequel se battent la tribune et la presse: «La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme: tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement...».

Dans les titres des journaux figurent souvent des dénominations telles que: *feuilles, bulletins, gazette, chroniques, correspondances, annales, courriers, postillons, messagers* etc. Ce ne sont pas des genres journalistiques proprement dits. Ces titres (ou sous-titres) accentuent, en fait, une dynamique qui est la marque essentielle du discours révolutionnaire. La monarchie signifiait sa valenté par des proclamations que l'on pourrait classer en quelques catégories assez proches les unes des autres et parfois même confondues, comme *ordonnance, édit, octroi ou décret*. Elles perdent rapidement leur caractère officiel, solennel ou obligatoire (qui subsiste plus ou moins dans leurs variantes administratives). Le pouvoir mettra tout en oeuvre pour récupérer la parole qui lui a été arrachée, la reprendre à la rue et au forum. Le Conseil général de la Commune de Paris fait divulguer dans soixante districts de la capitale son *arrêté*, par lequel il est interdit de «crier» sur la place publique d'autres informations que «des *décrets, des édits, des déclarations, des arrêts, les arrêtés de la Commune, les mandements de Mgr. l'Archevêque*, enfin *ordonnances et règlements* qui émaneront d'une autorité légalement constituée que les peuples ont intérêt de connaître, et auxquels leur devoir est d'obéir.» Il est difficile de trouver exemple plus éloquent de l'effort accompli pour sauvegarder les prérogatives des discours jusque-là en vigueur. Mais il est déjà trop tard: cela n'était plus possible à l'heure où l'Assemblée nationale (23 juin 1789) répondait à l'*ordonnance* royale intimant aux députés du Tiers état de se disperser: «La nation assemblée ne peut recevoir d'ordres». La rupture s'accomplit jusque dans le mode de représentation au sens large du terme. Du sujet de la royauté, le peuple devient le sujet de l'histoire. Ici, pour la langue française (en prenant le mot *sujet* dans ses deux acceptions différentes), le jeu de mots est quasiment inévitable: un grand jeu se déroule dans l'histoire même. Ses conséquences se font sentir en dehors des frontières de la France, dans l'Europe entière: les discours dominants sont ébranlés avant les trônes.

La comparaison des textes (dits ou écrits) révèle une fréquence variée des mots tels que *nation, peuple, patrie, France* (plus tard *République*), *patriote, citoyen, républicain*. Durant la Révolution, leur emploi prend, comme on sait, des proportions extraordinaires, en relation avec les événements mêmes et leur impact immédiat. Les philosophes du XVIII^e siècle employaient le terme *nation* avec des sens divers. Voltaire l'utilisait aussi bien pour désigner une tribu (les Iroquois par exemple) qu'une nation qu'il estimait, tels que les Anglais, sans cacher pour autant ses réserves (cosmopolites) à l'égard des divisions nationales. L'adjectif *national* ne figure pas dans l'*Encyclopédie*, bien qu'il se rencontre chez Montesquieu ou Rousseau. Ce dernier souligne volontiers sa différence de «citoyen de Genève»: dans son *Projet de constitution pour la Corse* il exprime ses sympathies pour la «nation corse». Dans *Qu'est-ce que le Tiers état?* Sieyès s'exclame: «Le Tiers état constitue une nation complète». En septembre 1789 on scande dans les rues: «La nation, la Loi, le Roi». A la bataille de Valmy, en 1792, Kellermann exhorte ses soldats en s'écriant: «Vive la nation».

Le mot *patrie* n'était pas, lui non plus, largement employé avant 1789. Dans son *Dictionnaire philosophique* Voltaire parlait avec ironie des «bons patriotes» comme d'«ennemis des autres hommes». L'auteur du *Contrat social* lui opposa sa conception de «l'amour de la patrie» (comme pour prélude à l'«amour sacré de la patrie» de *La Marseillaise*). Quant au mot *patriotisme*, nous le rencontrons sous la plume du baron d'Holbach en 1776 (dans son étude sur un *Gouvernement fondé sur la morale*). L'*Encyclopedie* exige du patriotisme qu'il respecte «tous les peuples du monde» et leurs *patries* respectives. La révolution américaine, dont les protagonistes se proclamaient *patriotes*, avait renforcé la signification du terme *patriotique* en Europe.

Ces mots-clés sont largement utilisés dans les titres et les sous-titres des journaux de la Révolution, dans d'innombrables articles qui y paraissent. L'appartenance à la nation s'exprime de nombreuses manières: l'épithète *national* remplace systématiquement celle de *royal*, surtout dans les noms des institutions (elle se maintiendra longtemps, jusqu'à nos jours, dans certaines dénominations où elle n'a quasiment aucun sens). Les attributions caractéristiques indiquent des facteurs ou des détenteurs d'actions et de sentiments populaires et patriotiques. Les exemples sont nombreux et bien connus, tels *Le Patriote français*, feuille de Brissot, *l'Ami du peuple* ou *Le fouet national* de Marat (le *Publiciste parisien* fait valoir sur sa manchette que son éditeur a écrit de «nombreux ouvrages patriotiques»), *Révolutions de Paris de Louis Prudhomme* (avec, en sous-titre, «dédiées à la Nation»), *les Révolutions de France et de Brabant* ou *Le Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins, *Lettres du Comte Mirabeau à ses commettants*, *Journal des Jacobins*, *Ami du citoyen*, et bien d'autres encore qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer. La syntaxe de ces titres révèle à la fois le contenu, la destination ou la portée des nouveaux discours révolutionnaires.

Dans les phases initiales de la Révolution, les discours nationaux et sociaux sont la plupart du temps reliés ou même confondus. Dans le conflit qui oppose les *Montagnards* aux *Girondins* il est visible que les premiers, en dépit de leur orientation centraliste, insistent sur des exigences non seulement nationales, mais aussi sociales, plus que les seconds, plus proches cependant de l'idée de fédéralisme. (Ces divergences, transmises aux autres pays d'Europe, entraîneront plus tard nombre de malentendus.) Des connotations sociales particulièrement marquées se font sentir dans des expressions politiques des *sans-culottes* (avec un évident caractère de classe), dans le populisme radical d'un Hébert (*Le père Duchesne*) ou l'égalitarisme d'un Babeuf (*Manifeste des Égaux*), chez «les enragés» ou les anarchistes. Le rôle que ceux-ci jouent dans les événements n'est pas toujours proportionné à la signification du discours qu'ils inaugurent.

Le clivage entre le national et le social (non seulement dans les discours) ne cessera de s'accroître à travers les avatars de la Révolution. On peut le suivre très nettement après la chute de Napoléon, en particulier autour de 1830, 1848 ou 1871, dans les idées des utopistes ou des revendications des communards ainsi que dans les réactions qu'elles provoqueront, lors de l'affaire Dreyfus, et plus tard, jusqu'à notre époque: un Barrès et un Jaurès en sont peut-être les illustrations les plus éloquentes. Le choix et l'utilisation de certains discours séparent non seulement la gauche et la droite, mais aussi des positions prises au sein de la gauche (de la droite aussi). Ils ont dans une certaine mesure différencié même l'approche historique et historiographique de la Révolution

française, en France et dans le reste du monde: la polémique Burke – Paine repose en partie sur cette divergence, de même que les prises de parti pour ou contre Michelet, ou bien, plus récemment, les différences entre les tenants d'une lignée qui se dit toquevillienne (tels François Furet ou Mona Ozouf) et ceux qui se considèrent comme des héritiers des jacobins (de Georges Lefèbvre, en passant par Albert Soboul, jusqu'à Michel Vovelle). Il y a, évidemment, dans ces différences bien d'autres éléments, plus décisifs.

Sous l'influence de la Révolution française les formes des discours dominants vont changer, parfois fort brusquement, dans presque tout l'espace européen: le recours à la nation sera l'une des caractéristiques générales de ce changement. Les exemples en sont nombreux, et il est difficile de dire lesquels sont les plus significatifs et de quel point de vue. Arrêtons-nous sur le cas d'un des représentants du classicisme allemand, qui possède assurément une signification plus large. Disciple de l'universalisme encyclopédiste, Fichte fut d'abord préoccupé de la «détermination de l'homme» en général (*Die Bestimmung des Menschen*). En plaçant ses espoirs dans la Révolution française, il soulignait que l'Allemagne était pour lui un «pays étranger». En 1808, dans Iéna encerclé par les troupes de Napoléon, il écrira pourtant ses *Discours à la nation allemande* (Rede an die deutsche Nation), exhortant le patriotisme et «l'amour pour la patrie» (*Vaterlandsliebe*), «l'éducation nationale» (*Nationalerziehung*) et «l'allemanité» (*Deutschheit*). Son *Second dialogue* indique qu'«un Allemand peut à travers les fins de sa nation embrasser l'humanité entière».

Les discours qui s'adressent à la nation gagneront, avec plus ou moins de retard, différents pays d'Europe, ceux qui sont déjà parvenus à l'unification et à l'indépendance ainsi que ceux qui n'y ont pas réussi: les États-nations et, plus encore, les nations sans un État propre. Dans les cultures politiques des États-nations, la critique des discours nationaux, avec les éléments sociaux correspondants, s'affirme plus couramment qu'ailleurs (dans l'art lui-même, on constate un vœu d'autonomie analogue, même sous la forme de *l'art pour l'art*). Dans les nations qui n'ont pas leur État propre, le discours national occupe une place saillante: il devient souvent l'une des caractéristiques essentielles des *cultures nationales* qui s'affirment et se particularisent, offrant un espace indispensable à la définition des programmes de la nation. La solution du problème linguistique et la réclamation du droit à sa propre langue entrent également dans cette catégorie. Dans les pays d'Europe centrale, notamment au cours de l'effervescence des années 1848 (par endroits beaucoup plus tard), les discours nationaux aux accents révolutionnaires occupent la tribune et les barricades. Les appels lancés à la nation présentent des variantes diverses dans la *Jeune Pologne* ou la *Jeune Tchéquie* (Bohême), au sein des peuples slaves du sud, dans le cadre du *Mouvement illyrien* en Croatie, dans la *Jeune Slovénie* ou la *Jeune Bosnie*, sous forme de la *Giovine Italia* ou du *Risorgimento* en Serbie ou en Bulgarie, en Grèce et en Turquie, etc. Progressivement, les exigences nationales et sociales se profileront et se distinguent de plus en plus les unes des autres, pour fusionner à nouveau dans certaines périodes, ou encore s'affronter.

La littérature ressent une influence inévitable des discours s'adressant à la nation: le dommage en sera le plus considérable dans cette partie de la littérature qui les avait adoptés de la manière la plus littérale. En France, la poésie de la Révolution n'a pas trouvé d'accents aussi puissants que ceux du journalisme: elle s'est le plus souvent

réduite à la *poésie de circonstance*. Cela fut d'ailleurs le cas de la poésie du XVIII^e siècle tout entier, mais les circonstances mêmes et leurs exigences furent différentes. L'une des rares figures poétiques, André Chénier, victime de la Terreur, fut au début (on l'oublie parfois) un héraut de la Révolution: il publia avant 1789 un *Hymne à la Justice*, puis le *Jeu de Paume*, une ode dédiée à David. Ses *Iambes* sont également adressées à la patrie: ils expriment la conviction amère que la Révolution l'a trahie. La prose intitulée *Avis au peuple français sur ses véritables ennemis* contient un datif caractéristique: adresse au *Peuple* et à la *Nation*, véritables destinataires du message.

Le romantisme français diffère de l'allemand et de l'anglais précisément par sa propension à la circonstance et à l'actualité événementielle. Victor Hugo écrira les *Châtiments*. Les témoignages laissés par Klopstock, Büchner, Hölderlin ou Wordsworth, qui suivent la Révolution à distance, valent, au point de vue strictement littéraire, plus que la plupart de ceux fournis par les versificateurs français contemporains. Le théâtre révolutionnaire en France est au-dessous du niveau de la «fête révolutionnaire» à laquelle il s'associe. Il n'y a pas pour ainsi dire de prose traitant de la Révolution du temps même de celle-ci, à l'exception des textes écrits par les publicistes révolutionnaires ou déclamés par les orateurs, qui constituent, incontestablement, la prose la plus inspirée et peut-être la plus authentique de l'époque.

De fortes personnalités littéraires cherchent et trouvent des solutions, chacun pour soi et à sa manière. Le marquis de Sade accomplit, dans la prison de Vincennes et à l'asile de Charenton, sa révolution parallèle, libertine: il nous apparaît aujourd'hui qu'il complète, de manière essentielle, la grande Révolution. Le destin tragique de Condorcet fut écartelé entre la position du «philosophe qui participait au débat politique», qui fut la sienne au départ, et celle, à la fin, «d'un homme politique qui été philosophe» (E. et R. Badinter). Chamfort s'est distancié de l'expression classique, à laquelle l'époque ne se prêtait point, pour passer à une sorte de pré-romantisme: on peut s'étonner avec Chateaubriant que cet auteur des maximes, qui connaissait pourtant si bien la nature humaine, pût suivre ceux qu'il suivit jusqu'au suicide. Il s'agit de phénomènes qui dépassent le cadre de la simple anthropologie.

L'écrivain et le philosophe du XVIII^e siècle sont, comme on a coutume de le dire, épris d'universalité: c'est l'idéal de Voltaire aussi bien que de Goethe. Après la Révolution française, les circonstances incitent la littérature à devenir plus nationale: on souligne parallèlement que la nationalité ne fait pas obstacle sur la voie vers l'universel. Au XIX^e et au XX^e siècles, les *cultures nationales* s'affirment dans la culture européenne et en dehors de l'Europe. Dans chacune d'elles, on peut observer, dans la variété des styles, les discours relevant plus ou moins exclusivement du national. Dans certains pays, deux cents ans après la Révolution française, les oppositions à sorte d'exclusivisme ne sont plus dangereuses. Dans d'autres, elles restent encore pernicieuses.

FRANCUSKA REVOLUCIJA I RAĐANJE NACIONALNOG DISKURSA U EVROPI

Autor nastoji osvijetliti rađanje novog *nacionalnog diskursa* u Francuskoj revoluciji i načine na koje su se oblici toga diskursa javljali u Evropi i širili po njoj. Ističe napose razlike u pojmovima *nacija* (npr. u Sieyèsu, Mirabeauu ili Marata) i *narod* (Robespierre, Hébert, Babeuf i dr.), pokazujući kako se u samu revolucionarnom govoru razdvajaju *nacionalni* i *socijalni* diskursi. Te razlike promatra u okvirima *nacionalnih kultura* koje se ustanovljuju u Evropi XIX-og stoljeća.